

**Compte rendu de la 1^{ère} table-ronde de la matinée de
rencontres économiques consacrée à l'Égypte**

L'évolution de la situation macroéconomique de l'Égypte
et les réformes structurelles en cours

Institut du monde arabe, le 1^{er} décembre 2015.

*Un événement en partenariat avec le Conseil franco-égyptien des affaires, l'Ambassade de France en
Égypte, l'Ambassade d'Égypte en France et MEDEF International.*

Karim M. REFAAT, Président de N Gage Consulting S.A.E. :

Bonjour, je suis le modérateur de cette première table ronde. J'ai fondé *N Gage Consulting* en février 2013, une société de conseil égyptienne spécialisée dans les relations publiques, gouvernementales et le lobbying dans la zone MENA. J'ai passé 11 ans au service des Affaires étrangères égyptien et ai été Conseiller diplomatique pour le Ministère du Commerce et de l'Industrie égyptien, puis Directeur des affaires corporate pour l'Afrique du Nord de British American Tobacco.

Je présente les intervenants : Madame Leila Farah Mokaddem, Représentante Résidente de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'Égypte ; Monsieur Fouad Younes, Co-Président du Conseil franco-égyptien des affaires ; Monsieur Samih Sawiris, Chairman & CEO d'Orascom Development AG ; Monsieur Aymeric de Reyniès, Directeur général de l'Union de Banques Arabes et Françaises (U.B.A.F.) ; et Monsieur Franc Sécula, Chef du Service économique de l'Ambassade de France en Égypte.

La France est le partenaire stratégique préféré de l'Égypte. Nous devons mener un dialogue constructif, en soulignant les avancées et les challenges du pays. L'Égypte a souffert d'une pression médiatique injuste. L'image du pays est négative, les médias parlant plus des attentats, des putschs et des violences que de la présence continue en Égypte de Thalès, Carrefour, Lafarge, Orange, Axa Assurances, etc. Le système bancaire égyptien est resté solide. Le premier décret du Président Al-Sissi concernait la formation d'un Comité suprême pour la réforme et la régulation. Depuis son arrivée au pouvoir, il a signé 196 décrets ; certains ont considéré qu'il s'agissait là d'un abus de pouvoir législatif. La plupart des hommes d'affaires concernés par l'économie égyptienne sont pour la réforme des institutions du pays (salaire minimum, justice dans la distribution de la richesse).

Le pays a depuis peu reconsidéré ses dépenses énergétiques, en augmentant le prix de l'électricité, avec beaucoup de transparence, d'ici cinq ans. Cela nécessitait du courage, de la part d'un chef d'État jouissant d'une grande popularité. Le tarif de rachat des énergies non renouvelables est considéré comme étant le plus conséquent au Moyen-Orient et le plus attractif

en Afrique et dans le monde arabe. Le nouveau canal de Suez a nécessité 8,665 milliards de dollars, levés en huit jours et financés par 33 millions d'Égyptiens. La Conférence de Charm El-Cheikh a réuni 2 000 participants de 112 pays, a permis de réunir 7,5 milliards de dollars d'aides, et de signer 36 milliards de dollars de contrats préliminaires. Madame Christine Lagarde, Présidente du Fonds Monétaire International, a affirmé que l'Égypte était sur la bonne voie.

L'Égypte doit cependant relever plusieurs défis : les devises, le taux de change, l'énergie, la douane, la transparence des taxes. J'invite les intervenants à donner un aperçu de la stratégie économique de l'Égypte et du rôle des institutions auxquelles ils appartiennent par rapport à cette stratégie.

Fouad YOUNES, Co-Président du Conseil franco-égyptien des affaires :

Bonjour et merci à tous. Suite à l'élection du Président Al-Sissi en 2013, une nouvelle stratégie économique s'est mise en place pour relancer l'économie, regagner la légitimité internationale et la confiance des investisseurs étrangers. Cette stratégie se base sur plusieurs piliers, dont l'établissement d'un environnement plus stable en combattant le terrorisme local, surtout au Nord du Sinaï.

Les objectifs macroéconomiques établis pour l'année 2015, jusqu'en 2019, sont notamment un taux de croissance de 4,5 % en 2015, qui augmenterait jusqu'à 7 % en 2019. Il faut réduire le budget déficitaire à moins de 10 % du P.N.B. en 2015 et à moins de 8 % en 2019. Il est aussi nécessaire de réduire la dette de 85 % en 2015, attirer les investissements étrangers pour un montant de 15 milliards de dollars d'ici à 2019, et réduire le taux de chômage à 9 % en 2019. La politique de réduction du déficit budgétaire a été soutenue par l'élimination partielle de la subvention des produits pétroliers. Le prix de l'essence a été augmenté jusqu'à 78 %. Le prix de l'énergie électrique augmentera graduellement sur cinq ans. Autre mesure peu populaire : le plafonnement des salaires dans le secteur public. L'instauration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A.), mesure controversée, devrait aider à l'effectivité de la collecte fiscale.

Le gouvernement œuvre à améliorer le climat des affaires en modifiant le système judiciaire pour permettre une résolution rapide des litiges entre l'État et l'investisseur, en ce qui concerne la

privatisation, l'énergie, l'impôt et le droit de propriété. Un Comité de résolution des disputes a été créé et a déjà fait ses preuves.

Le Conseil franco-égyptien des affaires a été créé en 2006 par les deux chefs d'État. Vingt hommes d'affaires de grands groupes français et vingt hommes d'affaires égyptiens se réunissent une fois par an pour :

- augmenter le volume d'investissement français en Égypte, aider les entreprises sur place à résoudre leurs problèmes avec le gouvernement et obtenir les licences nécessaires pour développer les activités ;
- faciliter la reprise des exportations égyptiennes vers la France en travaillant avec le ministère du Commerce et de l'Industrie et avec les Fédérations d'exportations sectorielles.

Nous entretenons d'excellentes relations avec le Service économique de l'Ambassade de France en Égypte, Business France, la Chambre de Commerce française en Égypte et le MEDEF.

Aymeric DE REYNIES, Directeur général de l'Union de Banques Arabes et Françaises (U.B.A.F.) :

L'U.B.A.F. est une banque filiale du Crédit Agricole à 47 % et est détenue par 19 pays arabes, dont la Banque Centrale d'Égypte. Nous travaillons en Égypte depuis plus de 20 ans, avec 20 banques en Égypte sur les 39 ayant une licence dans le pays. Nous travaillons avec ces banques par le biais de l'accompagnement des opérations d'exportation et d'importation. Les réformes qui sont mises en œuvre ne pouvaient être efficaces que sur la base d'un système financier solide. Or les banques égyptiennes sont bien capitalisées. La Banque Centrale égyptienne met en place une réglementation forte et efficace. Depuis vingt ans que nous travaillons en Égypte et que nous accompagnons des entreprises françaises ou des exportations égyptiennes, nous n'avons jamais rencontré de défauts de paiement sur les banques égyptiennes. L'Égypte a cette particularité, dans le monde arabe, d'avoir des acteurs financiers fiables et solides. Les banques égyptiennes ont prouvé leur capacité de résistance, même durant les années difficiles. Ces banques sont cependant

exposées au risque souverain, puisque 46 % des actifs des banques égyptiennes sont des titres d'État, mais elles restent liquides et sont bien managées.

Samih SAWIRIS, Chairman & CEO d'Orascom Development AG :

Concernant le tourisme, nous ne pouvons pas changer le monde. Si les médias invitent les touristes à ne pas aller en Égypte, ils n'y iront pas. Il faut attendre jusqu'à ce que les touristes reviennent : nous pourrions alors lancer une campagne de promotion. Pour le moment, cela est très difficile. Nous avons déjà traversé de pareils moments, ce n'est pas la première fois. Sous l'effet de la peur, nous ne pouvons pas travailler dans le secteur du tourisme, car cette activité est basée sur le plaisir. Il faut donc laisser passer la tempête.

Karim M. REFAAT :

Les mesures annoncées par le gouvernement pour appuyer le secteur du tourisme sont-elles suffisantes ?

Samih SAWIRIS :

Non, elles ne sont pas suffisantes, et elles viennent trop tard. C'est d'ailleurs toujours le cas : nous ne sommes jamais préparés à affronter une crise. Nous n'apprenons jamais des crises passées.

Karim M. REFAAT :

Dans le domaine du logement social, l'État laisse-t-il assez d'espace au secteur privé pour agir ?

Samih SAWIRIS :

Non, pas en Égypte. L'État égyptien veut investir dans le logement social, en Égypte. La compétition entre le secteur privé et l'État n'est pas claire, alors que ce secteur bénéficie pleinement aux populations fragilisées et représente un espoir pour les plus pauvres. Il faut fixer les règles du jeu pour que ce secteur s'accroisse, pour que des gens puissent devenir propriétaires.

Karim M. REFAAT :

Quels sont les outils de la France pour investir en Égypte ? Qu'en est-il des Investissements Directs français en Égypte ?

Franc SÉCULA, Chef du service économique de l'Ambassade de France en Égypte :

Les entreprises françaises profitent de la proximité renforcée de la France avec l'Égypte. L'Égypte est un grand pays, une grande civilisation, depuis longtemps. L'Égypte a déjà traversé la situation dans laquelle elle est, à plusieurs reprises, concernant ses comptes externes, la valeur de sa monnaie, ou le manque de devises nécessaires pour les importations. Cela peut parfois donner l'impression d'une distance face aux injonctions des institutions financières internationales, alors qu'il s'agit en fait de la force tranquille d'un pays confiant. L'Égypte a eu à faire face aux conséquences de la crise financière de 2008, puis, aux troubles politiques et sociaux après le Printemps arabe. Les intérêts français sont toujours restés préservés en Égypte. Aucune entreprise française n'a quitté ce pays ces quatre dernières années, mises à part deux banques françaises, après leurs ventes par leurs dirigeants qui voulaient se conformer aux ratios de Bâle 3. L'Égypte a une grande capacité de résilience et n'est jamais rentrée en récession ; elle n'a jamais eu deux trimestres consécutifs de croissance économique négative du P.I.B. L'Égypte a toujours été en croissance, même faible, à + 2 % ; cette croissance est même en train d'augmenter, à 4 %, et est prévue à 5 %. Le pays s'engage dans un effort structurel touchant notamment les subventions des carburants – mesure nécessaire – et les salaires des agents publiques – mesure attendue. L'augmentation de la TVA permettra de faire croître les ressources budgétaires de l'État. Si les réformes structurelles sont mises en œuvre, la croissance économique égyptienne devrait clairement décoller. Les entreprises françaises évoluent de manière satisfaisante, en Égypte. Les échanges commerciaux entre la France et l'Égypte ont fortement augmenté ces dernières années, en faveur de la France pour l'instant, à cause du problème du taux de change égyptien pénalisant la capacité exportatrice du pays.

AXA a ouvert son activité en Égypte il y a trois mois, Lactalis y a ouvert sa cinquième usine, et il y a neuf mois, L'Oréal a inauguré son usine en Égypte. Les investissements français existent, et perdureront.

Karim M. REFAAT :

Qu'en est-il des négociations entre l'Égypte et la Banque Africaine de Développement ?

Leila Farah MOKADDEM, Représentante Résidente de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'Égypte :

La Banque Africaine de Développement est une banque multilatérale de développement qui agit à différents niveaux. D'abord, l'appui au gouvernement en termes de politique économique, le financement du développement et du secteur privé. L'Égypte comprend 90 millions d'habitants, avec beaucoup de jeunes demandant du travail, davantage de services publics et une gouvernance plus transparente. Le nouveau gouvernement égyptien, par rapport à cette question du développement social, est face à des indicateurs macroéconomiques faibles, un grand besoin d'infrastructures, et un taux de croissance économique du P.I.B. malmené par une période de trouble. Au niveau macroéconomique, il faut agir sur le déficit budgétaire (à travers la consolidation fiscale et la maîtrise des dépenses publiques), les flux de Trésorerie (réserves de change) et la politique de change, à rendre plus flexible. La libéralisation du taux de change permettrait de trouver rapidement la solution à ces problèmes économiques.

Si le cadre macroéconomique doit être stabilisé, les populations les plus pauvres ne doivent pas être affectées par cette politique stabilisatrice en général, et par l'augmentation du prix de l'électricité en particulier. La croissance économique de l'Égypte doit venir du secteur privé. D'abord, il faut améliorer l'environnement des affaires ; d'où la réforme spécifique des licences industrielles à engager, qui permettra que le changement de système de licence s'effectue en 180 jours, d'ici l'an 2018. La consolidation de l'impôt sur le revenu est une autre priorité, alors qu'il a été récemment réduit à 22,5 %. D'autre part, il faut repenser le modèle de financement du développement : le gouvernement est conscient de la nécessité de mettre en place des partenariats public/privé, et de laisser les infrastructures être gérées par le secteur privé. Ce programme de consolidation macroéconomique est basé sur 3 ans. 1,5 milliard de dollars est prévu cette année pour financer la mise en place de ce programme. Ces réformes doivent être soutenables et irrévocables. La confiance des marchés sera fondamentale à ce sujet.

Karim M. REFAAT :

La B.A.D. peut-elle aider les investisseurs égyptiens en Afrique ?

Leila Farah MOKADDEM :

La B.A.D. finance directement le secteur privé. Nous avons cinq objectifs, dont l'intégration régionale. Le gouvernement égyptien nous a demandé d'appuyer l'engagement de l'Égypte en Afrique, notamment à travers l'externalisation du secteur privé égyptien en Afrique, pour cofinancer ces investissements. Le financement du commerce par la B.A.D. est une autre manière d'appuyer l'engagement africain de l'Égypte. En outre, nous mettons en place les infrastructures régionales, avec notamment la mise en œuvre du transport multimodal entre le lac Victoria et la mer Méditerranée. Une étude va être présentée pour définir la stratégie relative à l'exploitation efficiente des ressources naturelles. Le dernier accord de libre-échange qui a été signé par la COMESA (Common Market for Eastern & Southern Africa), la Communauté Économique de l'Afrique de l'Est et la Communauté économique de l'Afrique du Sud à laquelle appartient l'Égypte, représente une opportunité pour se positionner dans le continent africain.

Samih SAWIRIS :

Ces dernières années, des pays africains ont changé leur attitude et leur façon d'envisager leurs relations avec les investisseurs, avec un désengagement notable de l'État.

Karim M. REFAAT :

Que pouvons-nous faire pour favoriser l'inclusion financière ?

Aymeric DE REYNIES :

Le taux de bancarisation, en Égypte, est de 14 %. Il existe donc une marge de progression très importante. Les 39 banques présentes dans le pays n'ont que 2 700 agences bancaires. Cela est pris en compte par la Banque Centrale. L'inclusion financière pourra être développée par différents canaux, notamment la microfinance, et la finance islamique, facteur de transparence éthique pour les musulmans.

Samih SAWIRIS :

Je rappelle que la Poste égyptienne est la plus grande banque d'Égypte, avec 23 millions de comptes.

Franc SÉCULA :

S'il n'y a pas eu de récession économique en Égypte, c'est grâce au secteur informel, qui représente 70 % du P.I.B. égyptien, permettant de créer de petits emplois. Il faudrait élargir la base fiscale. La formalisation d'une partie de ce secteur informel permettrait de rentrer de l'argent dans le budget de l'État.

Leila Farah MOKADDEM :

Le secteur informel peut même concerner des entreprises moyennes, ne voulant pas déclarer leur activité à l'État pour des raisons de bureaucratie et de fiscalité. Le secteur bancaire doit prendre plus de risques et financer les petites et moyennes entreprises.

Karim M. REFAAT :

Monsieur Younes, que pensez-vous que la France et l'Égypte peuvent réaliser ensemble ?

Fouad YOUNES :

D'abord, je dirais que l'introduction de la T.V.A. a pour objectif d'attirer une partie du secteur informel dans l'économie formelle. Cette taxe est censée encourager les petites et moyennes entreprises à payer des impôts. Je suis optimiste : il y aura une amélioration. La visite du Président de la République française, Monsieur François Hollande, sera importante : je pense qu'il sera accompagné d'une délégation importante de chefs d'entreprises. Le rôle du Conseil franco-égyptien des affaires sera de participer à ce qui sera discuté, signé et concrétisé durant cette visite. Nous commençons à travailler à ce sujet, avec le Service économique, le MEDEF et les deux Ambassades. Je suis sûr que le programme élaboré sera ambitieux lors de cette visite.

Échange avec le public.

Marie-Claire BIZOT-GREGGORY (Accorhotels) :

Les élections législatives représenteront-elles un facteur de stabilité économique pour les investisseurs en Égypte ?

Franc SÉCULA :

C'est la fin de la feuille de route que le Président Al-Sissi avait annoncée. Ces élections législatives ont mis du temps à être organisées. Le nouveau Parlement, lorsqu'il siègera, aura une quinzaine de jours pour valider les décrets pris, dans l'intermède, par le pouvoir exécutif. Il le fera sans problème, ce qui rassurera les entreprises ayant pu bénéficier d'une disposition de ces décrets. Tous les outils de l'État de droit seront en place, avec le Parlement constitué.

Samih SAWIRIS :

L'Égypte, à présent, est dans une phase spécifique : le Président Al-Sissi est soutenu à la fois par l'Armée et par le peuple. Au niveau politique, il existe une vraie stabilité. Le seul problème de l'Égypte est l'économie.

Anne CHEYVIALLE (Le Figaro) :

Pouvez-vous nous détailler le problème égyptien des devises et du taux de change ?

Aymeric DE REYNIES :

Les réserves de change de l'Égypte correspondent à peu près à trois mois d'importations. Il existe un problème d'accès à la devise. Des mesures ont été prises par la Banque Centrale pour essayer de contrecarrer le marché parallèle, qui est très important. Ces mesures ont créé des dysfonctionnements, avec des acteurs locaux ne pouvant avoir accès aux devises. Nous constatons une baisse des volumes d'importations compte tenu de la difficulté à acheter des dollars ou des euros. Ce problème sera réglé rapidement, selon le gouvernement.

Leila Farah MOKADDEM :

Les exportations et le tourisme, facteurs importants d'entrée de devises, ont aussi été affectés. Le gouvernement souhaite assurer la flexibilité du système et la compétitivité du secteur privé égyptien, notamment via des réformes visant à améliorer le climat des affaires.

Tarek KABIL :

Nous voulons que l'exportation atteigne la moitié du volume des importations. C'est l'un des objectifs indirects du nouveau gouverneur de la Banque Centrale. Le Président Al-Sissi a déclaré qu'un comité serait chargé d'établir la nouvelle politique monétaire ; ce comité regroupe des représentants d'instances internationales, comme la Banque mondiale. La politique sera claire, car nous nous rendons compte que ce sujet est une entrave à l'investissement, pour l'instant. Nous allons faciliter l'accès aux devises aux sociétés productrices de matières premières. Cela prendra quelques mois.

François BRUN (Thalès) :

Que compte faire le gouvernement au niveau de la formation de haut niveau ?

Tarek KABIL, Ministre égyptien du Commerce et de l'Industrie :

L'éducation est la base du développement. Nous avons des compétences de haut niveau, dans le domaine académique. Nous allons nous focaliser sur le développement des universités de province, et nous tenons également à promouvoir les instituts techniques, car ces instituts ont besoin de plus d'appuis. Nous œuvrons à la création d'un institut technique de haut niveau qui assurera, notamment, toutes les compétences nécessaires à l'exploitation du canal de Suez.

Denis SIMONNEAU (ENGIE) :

Quelles sont les perspectives du secteur gazier, au niveau du développement de l'électricité à usage domestique, de l'exportation de gaz naturel liquéfié et de la coopération régionale à l'Est de la Méditerranée (avec des pays ayant des réserves comme Chypre et Israël) ?

Tarek KABIL :

Le gaz représente une ressource vitale pour nous. Actuellement, il y a un problème au niveau de l'approvisionnement. Le Président Al-Sissi a insisté sur le fait de tirer profit du champ de Zohr ; nous cherchons d'abord à assouvir la consommation interne avant de penser à l'exportation. L'Égypte est le seul pays doté d'une structure privée pouvant exporter le gaz. Nous collaborons avec Chypre pour tirer profit du réseau égyptien permettant le renforcement des exportations.

Ahmed YOUSSEF (Al Ahram Hebdo) :

Quelles sont les opportunités que la nouvelle zone d'investissement du canal de Suez pourrait offrir aux investisseurs français, et quelles sont les garanties juridiques qu'elle offre à ces investisseurs pour les rassurer ?

Tarek KABIL :

L'infrastructure du nouveau canal de Suez est prête. Il y a des opportunités que peuvent saisir des entreprises selon leurs domaines. Certaines industries en profiteront, dans le secteur de la logistique notamment. Une zone industrielle est en cours de construction, en collaboration avec l'Arabie Saoudite et la Russie. Nous choisissons les industries devant s'y installer (il y aura la pétrochimie, notamment). Nous discutons avec les Français pour créer une zone dédiée aux entreprises hexagonales, émiraties et égyptiennes. Toutes les entreprises peuvent profiter d'opportunités existantes en Égypte. Les garanties juridiques et légales sont similaires à celles en vigueur dans le monde. Des décisions ont été prises pour éviter des changements au niveau de ces réglementations. De vraies garanties ont été données par l'Égypte.

Karim M. REFAAT :

Je vous remercie pour vos explications. Les débats de cette première table ronde sont terminés. Je remercie Monsieur Jack Lang et l'équipe de l'Institut du monde arabe pour l'organisation de cette rencontre.